

Paris, le 15 avril 2020

Objet : BpiFrance et le Conseil supérieur lancent le « prêt Rebond full digital »

Chère Consœur, Cher Confrère,

Le contexte sanitaire actuel a des conséquences directes sur la trésorerie des entreprises et cela est particulièrement vrai pour les plus petites d'entre elles : production à l'arrêt, décalage de commandes, allongement des délais de paiement, versement parfois tardif d'aides, ...

Ce constat, nous l'avons tous fait au sein de nos cabinets. Mais nous ne sommes pas les seuls : les Régions françaises et Bpifrance aussi.

Dans ce contexte, Bpifrance lancera dans quelques jours, avec les Régions françaises qui le souhaitent, et en collaboration avec le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables, un nouveau dispositif : le « **prêt Rebond full digital** ».

- Il s'adresse aux TPE et aux PME, quel que soit leur secteur d'activité (à l'exclusion des SCI, des entreprises d'intermédiation financière, des entreprises de promotion et de locations immobilières, des entreprises agricoles ayant un CA inférieur à 750 K€) ;
- son montant est compris entre 10 K€ et 50 K€ ;
- il est cumulable avec le prêt garanti par l'Etat (PGE) ;
- il est remboursable sur 7 ans, après 2 ans de différé ;
- le taux est de 0 % ;
- aucune sûreté ni garantie ne sont associées ;
- aucun frais de dossier n'est demandé.

Pour mettre en place ce « **prêt Rebond full digital** », Bpifrance a souhaité s'appuyer sur un tiers de confiance reconnu et légitime : l'expert-comptable. Ce dernier, mandaté expressément par son client, le chef d'entreprise, confirmera quelques informations (attestation en ligne) et déposera les justificatifs nécessaires directement sur la plateforme de Bpifrance.

Ce processus a été pensé pour aller vite et surtout répondre à un grand nombre de demandes, avec un décaissement prévu en 3 à 4 jours. Car c'est une course contre la montre que nous devons parfois opérer pour nos clients !

Je suis certain que ce « **prêt Rebond full digital** », pensé par Bpifrance en collaboration avec la profession, et en cours de déploiement avec les Régions françaises, rencontrera un vif succès auprès de nos clients.

Je reviendrai vers vous très prochainement pour vous informer de la disponibilité effective de ce dispositif et vous en donner le mode opératoire.

D'ici là, prenez-soin de vous et des vôtres.

Max PEUVRIER
Président du Comité financement

Immeuble Le Jour, 200-216 rue Raymond Losserand, 75680 Paris Cedex 14

Tél. +33 (0)1 44 15 60 00

communication@cs.experts-comptables.org

www.experts-comptables.fr